



Ville de Camon  
Département de la Somme

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL**  
(en exécution des articles L. 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal se réunira**  
**le lundi 2 mars 2026 à 20h15 – Salle Louis Aragon à Camon**

-----

➤ **Appel des présents.**

**I – Désignation des Secrétaires de séance.**

**II – Compte-Rendu des décisions du Maire.**

**III – Communications du Maire.**

**IV - Points soumis à délibération**

- 1 Adoption du Procès-Verbal en date du 15 décembre 2025.
- 2 FINANCES - Budget 2026 : Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.
- 3 FINANCES – Adoption du plan de financement vidéoprotection parc nourricier.
- 4 FONCIER – Acquisition et intégration dans le domaine public de la parcelle AD 497 rue Paul Vaillant Couturier.
- 5 FONCIER – Autorisation donnée au Maire de signer l'acte de vente de la Venise Verte
- 6 PERSONNEL - Modification du tableau des effectifs.
- 7 PETITE ENFANCE – Modification du règlement intérieur de la crèche.
- 8 PERISCOLAIRE – Convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Somme.

**V - Questions diverses.**

Fait à Camon, le 24 février 2026

Le Maire,  
Jean-Claude RENAUX

